

CENTRE

Compte-rendu de la permanence du 12 avril 2022

Participants:

Présidente : Mme Valérie TALBI, Adjointe au Maire de Vénissieux

Correspondant de territoire : M. Yazid IKDOUMI, DGA

Nombre d'habitants présents : 10

Délégués de quartier :

ALMERAS Ludovic	BROUSSE Samuel	MABROUK Mohamed-Karim
BARZASI Dominique	CLAVEL-INZIRILLO Béatrice	MONGHEAL Chantal
BONAVENTURE Bertrand, excusé	DIAZ Chantal	RINNA Angelo
BORNE Camille, excusée	GARCIA Véronique	THIVILLIER Henri
BRISSON Christèle	⊠ISMAEL Ayaz	YAZID Malika

4 habitants présents indiquent ne pas avoir reçu le précédent compte-rendu de la permanence du CQ :

• Le conseil de quartier rappelle son exigence que chaque compte-rendu de la permanence soit systématiquement envoyé à tous les habitants du quartier <u>qui ont participé au moins une fois à l'une des permanences de l'année écoulée ou en cours</u>. Cela permet de suivre l'activité du conseil de quartier.

Mme Talbi fait circuler un montage de photos avant-après pour faire constater de visu aux délégués et habitants les problèmes qui ont été traités par les services techniques Ville ou Métropole depuis la dernière permanence.

1/ Suivi CR de la permanence du 15 mars 2022 :

- **Véninov** : un baraquement y a été installé vers le poste de garde en face du portail probablement pour la dépollution des sols ? Que va-t-il se passer sur le site ? Y a-t-il des projets ? Les délégués et les habitants attendent une réponse.
- **44 rue V. Hugo** / demande habitante : pas de lumière dans l'impasse. Demande de ralentisseurs. Pas de miroir de visibilité pour sortir de l'impasse. *Quid ?? Rien de fait depuis le signalement !*
- **5 rue Jean Macé** : Prolifération pigeons et corbeaux.

Réponse : arrêté municipal d'interdiction de nourriture des pigeons datant de 2004.

Question complémentaire : Qui met les amendes, PM ? Ça ne se fait pas !

Que faire pour éloigner les corbeaux dont il y aurait des dizaines de nids dans les arbres du centre-ville rue Marcel Paul notamment ? Question maintes fois ressassées depuis des années, ayant reçu des réponses inacceptables et méprisantes vis-à-vis des riverains de ces rues (protection de corvidés par la Métropole ??)

- Escalier <u>rues Bannette</u>/ <u>Planchon</u>: celui qui descend sur le Métro. Il y a une vie très inquiétante autour de cet escalier (excréments, seringues...); par ailleurs les cambriolages ont augmenté sur le secteur. Il s'est installé à proximité un point de vente de stupéfiants. Par ailleurs la rue en sens unique desservie par l'escalier fait l'objet de stationnements en double file systématiquement. Les pompiers ne peuvent pas passer. L'escalier réalisé en 2016 à la demande d'habitants permet de gagner 300m (plus ou moins 5 min), mais n'est pas adapté aux personnes handicapées ou âgées (pas de rampe). Il est demandé de voir avec le Sytral sa suppression et/ou de faire une pétition.
- M. Sghaier aurait informé des membres du CQ que l'escalier allait être enlevé par la Métropole.

ICF pourrait fermer son lotissement aux automobilistes (sauf habitants, dotés d'un badge de stationnement par exemple) pour réduire les nuisances provoquées aux riverains par le sur stationnement dans le secteur.

Il faudrait repérer un référent au sein des services de la Métropole de Lyon pour faire un point sur site avec ICF et le Sytral, et voir quelles solutions alternatives peuvent être mises en place pour un fonctionnement moins congestionné du secteur (un accès plus simple sur Ambroise Croizat).

Il est demandé une mise à plat des domanialités entre Métropole / SNCF / et bailleur ICF pour vérifier ce qui est du domaine public : à faire par les services municipaux de l'urbanisme ?

Il est demandé **de nouveau** un suivi de l'action, et un nettoyage de la balme, choses qui ont été dites lors d'une réunion à la Maison du peuple Salle Rivat par M. Sghaier, adjoint au Cadre de Vie.

Le stationnement devient un sujet de plus en plus critique à l'échelle du centre-ville, voire de la ville avec la dynamique immobilière et les structurations des schémas de circulation liés aux tramways. Il faudrait des parkings relais de délestage dès les entrées de ville (ex Jodino : devient un lieu de stationnement de camions poids lourds sur le zébra, très mauvaise image en entrée de ville).

Il est suggéré la réalisation d'un grand parking à étage sur un terrain ? appartenant en partie à la Métropole et en partie à la SNCF ?? // A PRÉCISER

- **Rue Eugène Maréchal** : il y a un squat d'au moins 2 familles dans une maison à proximité de l'ancien restaurant. Il faudrait mobiliser la DUPS et Jean Maurice Gautin, adjoint à la sécurité (à faire par V. Talbi).
- **Rue du Château** : vente régulière d'alcools, drogues devant le bar du Vieux Puits tous les jours dès 16-17h. La Police Municipale (PM) ni la Police Nationale (PN) sollicitées n'ont agi. *Remarque : Cela fait 6 mois et aucune amende par PM ou PN !*
- **Avenue Jean Jaurès :** demande de faire appliquer une réglementation commune pour l'entrée/ sortie des poubelles. Des commerçants les laissent en permanence empêchant la circulation normale sur le trottoir. Il est suggéré de recourir à la verbalisation.

Compléments : qui met les amendes ? Apparemment PM et PN disent ne pas être en charge de cela !

- **Avenue Jean Jaurès :** Café Foot. Ouvert non-stop de 18h30 à 5h00 du matin. Vente de bonbonnes de gaz hilarant. Désagréments liés aussi au positionnement en permanence de 2 poubelles devant. Les poussettes ne peuvent pas passer.
- **Haut rue A. Billon :** stationnement systématique les samedis et jours de marché face au 40 gaspard Picard. Il devient très difficile de sortir de sa maison. Il y a notamment une petite

voiture (Fiat 500 rouge) qui se gare dans le virage, on ne sait pourquoi à proximité de la butte qui subit un glissement.

Remarque : urgent d'agir par le positionnement d'un plot empêchant ce stationnement et traitement glissement de la butte !

- Demande d'une liste des lieux désaffectés appartenant à la municipalité, pour envisager des projets qui les fassent vivre (culture...) : demande renouvelée le 12 avril 2022

2/ Nouveaux signalements (12 avril 2022):

- **50 avenue Gambetta**, la poubelle corbeille Métropole a disparu. Peut-on la faire remettre ?
- **Rue Simone de Beauvoir :** des camions de livraisons d'une entreprise bloquent régulièrement la rue sans signalement préalable plus haut. De sorte que des véhicules s'y engagent, et pour en sortir doivent faire des marches arrières dangereuses.
- **Place Sublet :** démolition immeuble ex-Expression : quand démarrent les travaux ?
- **16 rue Jules Ferry** : accès immeuble systématiquement encombré par les parents venant chercher les enfants à la Xavière et le camion du magasin Simy Flo. Intervenir !
- rue Gaspard Picard : problèmes de stationnement avec l'école Flora Tristan. Ils se garent sur le trottoir et bloquent la petite impasse en face !!
- Les délégués expriment leur satisfaction concernant les sur-bordures mises en place pour éviter les stationnements. Cela fonctionne.
- **Rue Marcel Paul** : propreté un des côtés de la rue (côté pair) est submergé par les déjections d'oiseaux. Les services de nettoiement ne passent que sur le côté (impair) non souillé. La coupe des branches de platane n'est toujours pas effectuée. Qu'en est-il du droit de retrait des agents invoqué précédemment ?
- Attention méthode de bouchage des trous ou nids de poule par la Métropole, qui y déverse des gravats en quantité, ce qui peut générer les projections sur les pare-brises des voitures.
- **Rue Billon**: parking du foyer non entretenu.
- **19 rue Billon** : terrain fermé non entretenu. Propriété Ville ou Métropole (achat ancien SERL). Faire nettoyer le terrain.
- **Rue du Château** : des candélabres nouveaux à éclairage durable ont été installés. Mobilier considéré comme disgracieux.
- Alerte donnée sur le départ et non remplacement des médecins sur le centre-ville. Il est suggéré d'étudier l'hypothèse d'une maison de santé municipale dans le centre historique) attractive pour l'installation de nouveaux praticiens, notamment du fait du vieillissement de la population ayant du mal à se déplacer dans d'autres quartiers (d'ailleurs les nouveaux cabinets Einstein et Grand Parilly n'acceptent plus de nouveaux patients). Mme Talbi se charge de rencontrer l'Adjointe aux affaires sociales)

3/ <u>Tramway T10</u>:

Les réponses seront apportées par le Sytral lors d'une rencontre programmée le 03 mai 2022 à 18h00 salle Rivat. Mme Talbi invite les délégués à informer et mobiliser les habitants pour une bonne participation.

4/ Dates à retenir :

- ➤ Visite de quartier avec sacoviv le 13 avril à 17h
- ➤ Visite de quartier. Rdv au 23 Marat, le 14 avril à 17h00
- Fête du quartier Centre le 25 juin 2022 place Sublet

Prochaine réunion permanence de quartier avec <u>1 heure de réunion</u>, et <u>1 heure de visite de quartier</u> :

Mardi 10 mai 2022 à 18h00 Foyer Paul Langevin 13A rue Marcel Paul